



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2020
 Reçu en préfecture le 30/09/2020
 Affiché le 30/09/2020
 ID : 081-218102572-20200928-2020DEL47-DE

Date de la convocation
 22.09.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/47

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mme GHODBANE, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mr MASSON, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

Absents : Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI
 Mr SARDAINE procuration à Mr DONNEZ
 Mr MARIE procuration à Mme MILIN
 Mme DELPOUX

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

**ELECTION DES
 MEMBRES DE LA
 COMMISSION
 COMMUNICATION**

VU l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du 22 juin 2020 créant la Commission Communication

VU la candidature de Dalila GHODBANE, Isabelle BETTINI, Benoît JALBY, Franck GALINIE, Patrick MARIE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROCEDE à l'élection des membres de cette commission.

Considérant les résultats du vote, sont élus à l'unanimité :

- 1 – Dalila GHODBANE
- 2 – Isabelle BETTINI
- 3 – Benoît JALBY
- 4 – Franck GALINIE
- 5 – Patrick MARIE

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 29 septembre 2020
 David DONNEZ,
 Maire,

